

## **62 - Centre Régional d'Information Jeunesse de Franche-Comté - Avenant programmatif 2011 - Versement de la subvention annuelle**

**M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur :** La convention pluriannuelle de trois ans avec le Centre Régional d'Information Jeunesse de Franche-Comté a été renouvelée par délibération du Conseil Municipal du 11 janvier 2010, après étude du bilan de la convention précédente et du projet associatif présenté.

Il convient, selon les termes de cette convention, de se prononcer sur l'avenant annuel qui fixe le programme d'actions engagées par l'association et qui détermine la participation financière de la Ville sur chaque action.

Des subventions complémentaires de la Ville au titre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale ou d'autres dispositifs ou de projets en cours ont fait ou feront l'objet de délibérations ultérieures.

### **Le Centre Régional d'Information Jeunesse de Franche-Comté**

Le Centre Régional d'Information Jeunesse (CRIJ) de Franche-Comté agit sous l'égide du Ministère de la Jeunesse qui l'a créé en partenariat avec la Ville de Besançon.

Le projet associatif du CRIJ se situe dans le cadre d'une mission régionale de service public, d'un réseau national et international encadrés par une charte européenne de l'information. Fort d'un savoir-faire et de 25 ans d'expérience, le CRIJ a développé des outils locaux et régionaux pour rendre effectif l'accès des jeunes à l'information.

La Ville, dans le cadre de son objectif de développer l'accès des jeunes à l'information, aux loisirs, à la culture et à la formation, apporte son soutien au projet de l'association «Centre Régional d'Information Jeunesse de Franche-Comté» et particulièrement pour la période 2010-2012 autour de quatre axes : dynamiser l'accès des jeunes Bisontins à l'information, valoriser et soutenir l'expression, l'initiative et les projets des jeunes, agir dans la complémentarité et renforcer les partenariats et accompagner la vie quotidienne des jeunes Bisontins.

### **Bilan 2010 et perspectives 2011 / axes d'actions**

#### **1) Dynamiser l'accès des jeunes Bisontins à l'information**

##### **Augmenter la visibilité des actions de la Ville en direction des jeunes**

En 2010, les supports de communication développés par le CRIJ ont profité activement à la diffusion des informations que la Ville de Besançon souhaitait porter à la connaissance des jeunes. Tous les supports d'information transmis par la Ville ont été mis à la disposition des jeunes qui ont fréquenté le CRIJ ou le Point Information Jeunesse de Planoise et de nombreux relais ont été assurés par le journal TOPO d'une part et le portail de la Jeunesse en Franche-Comté d'autre part. Un accès personnalisé à l'espace d'administration de ce dernier a par ailleurs été créé, permettant à la Ville de mettre en ligne directement des informations sur le portail ou de publier des liens vers son propre site internet.

300 organismes fournissent des informations sur le site «Jeunes-fc.com» lancé en octobre 2010 et l'intranet a été réalisé. 952 443 connexions uniques ont été comptabilisées en 2010 (contre 864 252 en 2009) et 6 789 organismes sont référencés au 31 décembre 2010 (contre 6 265 au 31 décembre 2009).

En 2011, le CRIJ développera la vidéo comme nouveau support de diffusion de l'information en créant «jeunes-fc TV web» sur le portail de la jeunesse en Franche-Comté (40 clips déjà réalisés entre septembre 2010 et mars 2011).

Le CRIJ produira, réalisera et diffusera des clips d'information pratiques prenant en compte les initiatives développées sur la Ville de Besançon. L'utilisation coordonnée des réseaux sociaux du web sera également développée afin de renforcer l'attractivité des informations hébergées par le portail.

Par ailleurs, dans le prolongement du portail thématique «phileas-fc.com : partir à l'étranger» créé au cours de l'année 2010, de nouveaux portails thématiques seront également développés en 2011 dont celui sur les aides aux projets et aux initiatives de jeunes.

Enfin, la création de «sites internet à la volée» au sein du portail de la jeunesse devrait être rendue possible au cours de l'année 2011. Elle permettra aux acteurs de la jeunesse qui ne disposent pas de moyens pour développer leur propre site de bénéficier d'une solution gratuite, simple et efficace pour créer leur espace sur la toile. L'accueil - documentation rue de la République sera réaménagé pour favoriser l'accès direct à internet.

Le CRIJ et la Ville étudieront également cette année les rapprochements possibles entre le site «Jeunes-fc.com» et «besanconcampus.com».

### **Favoriser la venue des jeunes Bisontins au CRIJ et/ou au PIJ de Planoise et développer des stratégies de portage de l'information «hors les murs»**

En 2010, le CRIJ a accueilli plus de 60 000 visiteurs pour une fréquentation journalière moyenne supérieure à 200. Le PIJ de Planoise a quant à lui enregistré environ 1 700 visites, augmentant de près de 50 % sa fréquentation par rapport à 2009.

Au niveau du PIJ, l'augmentation de la fréquentation s'explique par la mise en place des «mercredis thématiques», la création et l'envoi mensuel d'une newsletter d'information en direction des jeunes et des partenaires du quartier, l'organisation d'animation autour de la carte Avantages Jeunes, la mise en place du service d'accompagnement des élèves de 3<sup>ème</sup> des collèges Voltaire et Diderot dans la recherche de leur stage de découverte du monde professionnel, l'accueil de classes (de groupes), les interventions réalisées hors les murs en collège ou durant l'été 2010 avec la mise en place du PIJ itinérant...

L'expérimentation «Faciliter la recherche de stage» (collecte d'offres, journée d'information, suivi et accompagnement individuel, ateliers de rédaction CV...) s'est déroulée avec la Ville, la ZFU, la Mission Locale, la Maison de Quartier et les collèges de Planoise (Voltaire et Diderot) pour faciliter l'accès aux séquences d'observation des 3<sup>ème</sup>. 176 offres (dont des entreprises de la Charte de la Diversité) ont été collectées au bénéfice de 69 élèves et un dispositif d'accompagnement et suivi a été mis en place.

En 2011, le CRIJ mettra en place des permanences d'Information et de Conseils Individualisés (ICI) (Logements, Stages / emploi, Jobs, aides aux projets, partir à l'étranger) et des cycles thématiques d'information (plateau radio en public, conférences, témoignages...) pour développer l'attractivité de l'information par une programmation annoncée destinée à favoriser le venue des jeunes au CRIJ.

Les permanences «ICI et Là» interviendront en complémentarité de la disponibilité permanente des informateurs / documentalistes qui permettra toujours de répondre aux questions des jeunes «à la carte» et de manière spontanée.

Dans ce sens, il reconduira la manifestation «recherche baby-sitter» expérimentée en septembre 2010. Il développera par ailleurs un espace wifi performant conforme à la nouvelle législation et améliorera la diffusion numérique de l'information dans la salle d'accueil et en vitrine afin de profiter des dernières possibilités offertes par la technologie (grands écrans, bornes interactives...).

Le PIJ de Planoise consacrera une attention particulière au développement et à la pérennisation des initiatives développées en 2010 autour des mercredis thématiques (découverte des métiers notamment), du service d'accompagnement des élèves de 3<sup>ème</sup> dans la recherche de leur stage, de sa participation aux événements et manifestations du quartier, ou encore des actions favorisant l'accès des

jeunes du quartier aux avantages proposés par la carte Avantages Jeunes. Il développera par ailleurs un site internet dédié aux jeunes du quartier de Planoise.

## **2) Valoriser et soutenir l'expression, l'initiative et les projets de jeunes**

### **Valoriser les expériences de jeunes réussies et favoriser l'émulation**

Afin de valoriser les expériences réussies et d'inspirer de nouveaux jeunes à s'engager dans la réalisation de projets originaux, le CRIJ s'est associé à la Ville pour l'organisation de l'événement «énergie jeune» qui valorise les «talents» de jeunes, favorise l'expression et les échanges, et présente les ressources existantes pour l'accompagnement des projets de jeunes.

Le CRIJ a participé activement à l'organisation des rencontres professionnelles et du Village Jeunesse et a permis de donner une dimension régionale à l'événement en développant un site dédié «energiejeune.fr» à partir du portail de la jeunesse en Franche-Comté. Il a réalisé et diffusé des «newsletter», publié des articles dans Topo, et réservé des pages dans le livret Carte Avantages jeunes 2010/2011 pour promouvoir l'événement.

Il a intégré le lancement de la carte Avantages Jeunes 2010/2011 à l'événement (tee-shirts, lots...) et accompagné les services de la Ville dans ses relations avec la Région de Franche-Comté pour la mise en place d'une tarification préférentielle sur les TER afin de favoriser la venue de jeunes de toute la région aux temps forts de la manifestation.

En 2011, il reconduira sa participation pour participer et renforcer activement l'assise d'«EnergieJeune» au niveau régional.

### **Soutenir et accompagner les projets individuels ou collectifs de jeunes**

Pour encourager et optimiser les chances d'un jeune souhaitant mener un projet individuel ou collectif, le CRIJ gère depuis juin 2010 le dispositif CLAP (Comité Local d'Aide aux Projets) et accompagne les candidats par un soutien technique et logistique favorisant la réussite de leur(s) projet(s). Un comité de validation et d'accompagnement a été mis en place et a attribué une aide financière à certains projets déposés sur le site «energiejeune.fr».

En 2010, trois projets ont été soutenus financièrement : voyage et actions de solidarité des Scouts et Guides de France de Planoise, diffusion d'une radio web AKT'radio, participation aux «24 heures de Beaune» (aide totale de 1 083 €) et 3 projets en février 2011 : départ en vacances de ski, aide au tournage d'un clip du groupe «Shiva Rosa», une exposition sur le thème «femmes et cultures du monde» (2 à 400 € et 1 à 500 €, soit 1 300 €).

Et une présentation de 12 projets de jeunes et de 10 organismes jeunes a été réalisée au Village jeunesse d'Energie Jeune 2010.

En 2011, le CRIJ développera la plateforme collaborative de suivi et d'accompagnement des projets de jeunes mettant en réseau l'ensemble des partenaires susceptibles d'apporter leurs contributions à la réussite des projets. En partenariat avec la Direction Vie des Quartiers, il continuera à structurer et à installer le Comité Local d'Aides aux Projets et développera le réseau de partenaires qui permettra d'augmenter la qualité et l'impact de ce nouveau service. Le concept pourra être élargi à d'autres bassins de la Région de Franche-Comté pour favoriser la mise en place d'un réseau de partenaires élargi à tout le territoire régional, au profit des jeunes Bisontins.

Le CLAP Energie Jeune (principes, fonctionnement, règlement local) a été adopté par le Conseil Municipal du 14 février 2011. Un avenant spécifique régit la gestion du CLAP par le CRIJ.

### **3) Agir dans la complémentarité, renforcer les partenariats**

En 2010, le CRIJ a renforcé son partenariat avec la Mission Locale du Grand Besançon et les organismes concourant à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes pour agir dans la complémentarité et mutualiser les compétences pour un meilleur service rendu aux jeunes. Cette intention s'est manifestée concrètement par l'organisation des premières rencontres pour l'emploi et les jobs d'été qui se sont tenues en mars 2010 au Palais des Sports de Besançon et par l'expérimentation conduite dans le cadre de l'appel à Projets du Haut Commissariat à la Jeunesse pour favoriser la mobilité internationale des jeunes en apprentissage et en mission locale (portail philéas-fc.com et journées de la mobilité internationale et de l'apprentissage de mai 2010).

En 2011, cette collaboration sera reconduite et prolongée par le développement des portails d'information thématique profitant de l'expérience réussie de celui développé sur la mobilité internationale. Ces projets devraient contribuer activement à la complémentarité et au renfort des partenariats entre les organismes œuvrant dans la même thématique. La solidarité internationale et l'aide aux projets de jeunes sont pressenties pour 2011.

### **4) Accompagner la vie quotidienne des jeunes Bisontins**

La Ville de Besançon soutiendra le dispositif «Carte Avantages Jeunes» et son lancement sera intégré dans la programmation d'«Energie Jeune».

L'opération «restaurants du coeur» a permis de recueillir 3 318 dons et d'offrir 10 000 repas pour la prochaine saison hivernale. L'opération sera renouvelée en 2011-2012.

La «Carte Avantages Jeunes» pourra dorénavant être délivrée aux jeunes de moins de 30 ans (et pas uniquement aux seuls étudiants).

Le CRIJ et ses actions sont également inscrits dans la démarche du «Plan local de lutte contre la précarité des jeunes» adopté par le Conseil Municipal lors de sa séance du 10 mai 2010, et constituant l'une des réponses de la collectivité à l'Analyse des Besoins Sociaux. Ce plan a été élaboré par la Ville et le CCAS, associant les organismes locaux les plus impliqués et notamment la Mission Locale, les Foyers de Jeunes Travailleurs, l'Association Départementale du Doubs de Sauvegarde et l'Enfance à l'Adulte...

Il a pour ambition en 2011 de devenir un «Plan Jeune Global» où le CRIJ prendra toute sa part dans sa rédaction et sa mise en oeuvre.

### **Financement**

Le budget prévisionnel du CRIJ pour 2011 s'élève à 1 285 574 € (contre 1 354 796 € en 2010) (1 548 403 réalisés au compte de résultat 2010 contre 1 377 687 € réalisés en 2009). La différence s'explique par l'expérimentation «Partir à l'étranger» retenu par le Ministère de la Jeunesse et de la Solidarité active avec la Mission Locale.

Il est proposé de lui attribuer, au titre de l'année 2011, une subvention de fonctionnement de 44 100 €.

Pour rappel, le Conseil Municipal, dans le cadre des contrats CUCS et CEJ a déjà attribué au CRIJ des subventions spécifiques pour certaines actions :

|                                                                                                                                         | 2010                                                          |                 | 2011                                                          |                 |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------|-----------------|---------------------------------------------------------------|-----------------|
|                                                                                                                                         | CUCS CEJ                                                      | Général         | CUCS CEJ                                                      | Général         |
| <b>Accès des jeunes à l'information</b><br>- Communication, portail jeunes<br>- Point Information Jeunesse<br>Planoise                  | 2 000 €<br>6 000 €                                            | 17 309 €        | 6 000 €                                                       | 18 000 €        |
| <b>Valorisation, soutien expression, initiatives, projets des jeunes</b><br>- Energie jeune : évènement et CLAP                         | 10 000 €<br><i>dont 8 000 €<br/>bourses projets<br/>jeune</i> | 11 341 €        | 10 000 €<br><i>dont 8 000 €<br/>bourses projets<br/>jeune</i> | 10 000 €        |
| <b>Complémentarité, partenariat</b><br>- Actions d'insertion sociale<br>et professionnelle,<br>- Accompagnement Stages 3 <sup>ème</sup> |                                                               | 3 000 €         | 5 500 €                                                       | 3 000 €         |
| <b>Vie quotidienne</b><br>- Carte Avantages Jeunes                                                                                      |                                                               | 12 000 €        |                                                               | 13 100 €        |
| <b>Total</b>                                                                                                                            | <b>18 000 €</b>                                               | <b>43 650 €</b> | <b>21 500 €</b>                                               | <b>44 100 €</b> |
|                                                                                                                                         | <b>61 650 €</b>                                               |                 | <b>65 600 €</b>                                               |                 |

La subvention de 44 100 € lui sera versée comme suit :

| Subventions                              | 1 <sup>er</sup> acompte<br>versé en janvier | A verser<br>en juin | A verser<br>en juillet | Solde à verser<br>en octobre |
|------------------------------------------|---------------------------------------------|---------------------|------------------------|------------------------------|
| <b>Ville actions<br/>CUCS-CLPS</b>       |                                             | <b>21 500 €</b>     |                        |                              |
| <b>Ville actions<br/>Vie associative</b> | <b>10 900 €</b>                             | <b>11 500 €</b>     | <b>11 400 €</b>        | <b>10 300 €</b>              |

Il est précisé que la Ville apporte également à cette association une aide en mise à disposition de locaux (CRIJ et PIJ) dont elle règle les charges (valorisation en 2010 : 42 372 € pour les locaux et 5 231 € pour les charges) pour un montant total de 47 603 €.

## Propositions

Le Conseil Municipal est invité :

- à décider d'attribuer au CRIJ, au titre de l'exercice 2011, une subvention de fonctionnement de 44 100 €

- à décider le versement du solde de la subvention d'un montant de 33 200 €. En cas d'accord, la somme sera prélevée au chapitre 65.422/6574 CS 47047

- à autoriser M. le Maire à signer l'avenant programmatif n° 2-2011 avec le Centre Régional d'Information Jeunesse de Franche-Comté.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 8, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

M. GHEZALI, Mlle RONZI et M. DEVESA n'ont pas pris part au vote.

*Récépissé préfectoral du 27 juin 2011.*